Versez 30 francs remboursables pour devenir actionnaire
BRASSERIE ROUBAISIENNE
Boulevard d'Halluin
ROUBAIX

71e Année. - N° 143. Le numéro : 20 centimes DIMANCHE 23 MAI 1926.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00 — France et Belgique..... » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00 — Union postale ..... » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS — ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6. — TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. — LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. — Chèques postaux 87 Lille

MESDAMES,
Pour être élégantes, habillez-vous au
PALAIS de la NOUVEAUTÉ
29, rue Pierre-Motte, 29
(face aux Halles de Roubaix)
Grand Choix DE CONFECTIONS pour DAMES

Le tissage au foyer est possible

OUVRIERS ET PATRONS NE PEUVENT QUY GAGNER

Celui qui pendant tant d'années a présidé aux destinées du « Journal de Roubaix », celui qui fut notre directeur bien-aimé, M. Alfred Reboux, avait formé un rêve : le rétablissement du tissage à domicile, et il formulait ainsi sa pensée :

« Le jour où, grâce au fil, nous pourrons au foyer du tisserand la force motrice et l'éclairage, nous aurons rénové la famille disloquée par l'usine. L'enfant fera son apprentissage à la maison. L'ouvrier sera le maître de ses heures de travail, il retrouvera une véritable indépendance, il veillera sur les destinées de sa famille ; la femme enlevée à ses vrais devoirs par l'usine redeviendra reine du foyer... et Alfred Reboux complétait ainsi son rêve :

« L'ouvrier, fumant sa pipe au jardin qui sera le sien, où pousseront fleurs et légumes, où s'ébattront les enfants ; l'ouvrier propriétaire de sa maison, propriétaire du métier à tisser, maître de son travail, c'est la fin du socialisme et des utopies qu'il entend trop souvent à l'atelier. »

Ce rêve d'Alfred Reboux mort en 1908, d'autres l'ont repris, il devient une réalité.

Déjà Rodier a organisé, dans l'Aisne, le tissage à domicile.

Loucheur a fait équiper à l'électricité bon nombre de métiers dans des maisons de tisserands, aux environs de Lyon et de Saint-Etienne.

Et Van Aeker, membre de la Chambre des représentants de Belgique, industriel à Vaerschoot, la fait dans la campagne autour de Gand.

Pourquoi donc les industriels du Nord, qui sont toujours au premier rang quand il s'agit d'une initiative heureuse, ne suivraient-ils pas le mouvement ?

Est-ce possible ? Semaine Illustrée demande l'Echo de Paris dans un article consacré à la cause du tissage à domicile.

EST-CE POSSIBLE ?

Il est évident que des quatre principales manutentions du textile, trois : le peignage, la filature, la teinture nécessitent des machines encombrantes et ne doivent pas quitter l'usine. Mais le tissage peut — les exemples de Cambrai, Bohain, Lyon, Saint-Etienne, Gand le prouvent — être séparé à domicile.

La machine à vapeur avait rendu les villages déserts. Deux inventions qui permettent le tissage au foyer : l'automobile et l'électrification des campagnes, grâce à l'électricification, un moteur mécanique peut être installé dans toute maison, et l'automobile sert à y transporter les matières premières et à emporter le travail fait. Ainsi des villages de tisseurs, quinze, vingt tisseurs et même davantage peuvent se créer. Un contremaître aura sa maison qui surveillera les travaux et aura la garde du hangar où seront entreposées les matières premières. Ce sera, en plein champ, une section d'usine, mais où les gens seront libres, les corps reposés, où chacun vivra parmi les siens.

SERAIT-CE BIEN ?

On comprend aussitôt l'intérêt d'une telle réforme pour l'ouvrier dans la vie la plus strictement réglée et qui devient maître de son travail, de son rendement de son travail, de pouvoir gagner et ses rapports avec le patron en seraient meilleurs.

Finie aussi la propagande communiste. L'ouvrier qui, au sortir de l'usine, trouve seulement quand auditeurs, aurait une tâche plus dure s'il devait aller de porte en porte. Davantage cet ouvrier qui est dans sa propre maison le considérerait-il comme un trouble-fête. Le travail à domicile doit tuer le nomadisme.

Mais, en ce qui touche spécialement l'industrie textile du Nord, il apparaît clairement que cette innovation serait non seulement un bien, mais le seul remède à des maux qui ne peuvent que croître.

Dans la région minière du Nord, où l'on ne cesse de déplorer, une serait-ce qu'au point de vue moral et familial, l'oisiveté de la femme tandis que l'homme est descendu dans le puits, pourquoi ne pas installer des métiers à domicile ? Et la femme demeurerait aussi au foyer.

A cette répartition du travail, patron et ouvrier doivent, chacun, trouver leur intérêt. L'industriel qui prend une telle initiative est certain, non seulement de servir sa cause propre, mais, d'un seul coup, de décongestionner l'usine, de supprimer le taudis, d'enrayer le communisme et de repeupler la campagne.

Bientôt, espérons-le, ce qui est encore à l'étude deviendra une institution rénovée et ainsi se réalisera le rêve de celui qui aima sa ville et son pays par dessus tout et qui fut au point de vue social un véritable précurseur.

Une macabre exécution par les gaz aux Etats-Unis

New-York, 22 mai. — On mande de Carson City, 21 mai, que pour la seconde fois, on vient de procéder à une exécution capitale dans l'Etat de Nevada, en donnant la mort au moyen d'un gaz.

Cette exécution, organisée avec des dispositifs ingénieux et après une série d'expériences minutieuses, a amené en 150 secondes la mort du condamné. Celui-ci avait déjà perdu connaissance au bout des trente premières secondes. Le gaz employé a été obtenu par une vaporisation instantanée de l'acide prussique.

Les détails publiés au sujet de cette exécution, indiquent qu'au point de vue scientifique, tout avait été parfaitement organisé. Néanmoins, les détails sont rendus macabres par l'impassibilité avec laquelle les hommes de science font l'exposé par trop réaliste de ce qui s'est passé dans la salle d'exécution, après qu'on eut tourné le robinet qui fit pénétrer le gaz meurtrier pendant que le condamné attendait anxieusement.

La « Westminster Gazette » ajoute que trois minutes avant l'entrée du condamné dans la salle d'exécution, un cavalier qui avait couru toute la nuit à bride abattue, apportait la grâce du complice de cet homme avec lequel il devait être exécuté dans la même salle ; ce qui semblerait indiquer que la science, en Amérique, est bien mal utilisée, puisqu'on ne peut, en pareille circonstance, se servir ni du téléphone ni de la T.S.F.

LE RELÈVEMENT DU FRANC

LE PLAN POUR ASSURER LA VICTOIRE

Paris, 22 mai. — Le franc a gagné une première bataille, on en peut mesurer l'importance par la comparaison des chiffres : la livre, qui a atteint 178, était, ce matin, à 149 francs.

Un autre chiffre est éloquent : le taux de report de la livre, dans les opérations à terme sur la place de Paris — c'est-à-dire le droit à payer, par livre, pour différer la liquidation d'un ordre à terme — a, en 48 heures, toute ampleur.

La situation retournée

Ce qui, de toute évidence, a renversé la situation, c'est l'annonce que le Gouvernement était décidé à prendre des mesures énergiques pour réagir.

Ce qui a acheré la victoire, c'est l'annonce

M. Robineau

gouverneur de la Banque de France

que les banques françaises, se groupant autour de la Banque de France, entraînent dans la bataille.

Il reste maintenant à rendre l'opposition tout retour offensif de la hausse. C'est dans cet esprit que, d'accord avec les banques, M. Raoul Péret a étudié un plan général d'assainissement financier.

Le plan d'ensemble

Ce plan, qui comporte, à la base, le règlement de la question de la dette vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Angleterre, envisage vraisemblablement une série de mesures destinées à rendre à notre monnaie immédiatement une plus grande élasticité.

On prête au ministre des Finances l'intention d'aborder, par étapes, les réformes suivantes :

Rendre leur liberté de mouvements aux capitaux, par le retrait de lois prématurément votées, et inutiles aujourd'hui.

Renoncer d'initiative au point de vue taxe de coupons.

Attenuer largement les mesures de nature à paralyser les opérations de Bourse, qui, cependant, resteraient surveillées.

Enfin, M. Raoul Péret penserait à proclamer la détente et à attendre que la livre se revenue à un cours normal pour stabiliser le franc.

Conversion de la dette et augmentation du nombre des contrôleurs

Paris, 22 mai. — M. Raoul Péret a déclaré :

« Le franc ne sera revalorisé définitivement que quand nos finances se seront assainies. Je travaille, dans cet ordre d'idées, à un projet de conversion volontaire de la dette. Je songe aussi à créer une taxe d'amortissement.

La loi sur l'exportation des capitaux a pu être utile. Aujourd'hui, elle nous gêne dans notre désir de faire rentrer des capitaux en France. J'étudie les moyens propres à donner aux capitaux une liberté de manœuvre qui les pousse à nous être profitable. Mais des précautions sont à prendre.

Pour le carnet de coupons, il est évident que nous vaudrait ne pas le créer, et utiliser les millions que coûterait l'impression des carnets à renforcer le nombre des contrôleurs. Les caisses sont débordées, et les rentrées d'impôts en présentent. »

Comme on lui parle de faire une politique susceptible de ramener la confiance, M. Raoul Péret, de la main, fait un geste d'acquiescement. Puis il ajoute ces derniers mots : « N'oubliez pas de dire que je suis content. »

On peut savoir, en outre, que les mesures que le Gouvernement avait envisagées pour restreindre les exportations de denrées, en particulier l'application d'une échelle mobile des droits de sortie, sont provisoirement suspendues, dans le but de favoriser le redressement du franc.

L'encaisse or de la France est la plus importante de celle des Etats européens

Il n'est peut-être pas sans intérêt de souligner que la France est un des pays d'Europe qui possèdent le plus d'or en réserve.

Cette constatation est d'autant plus rassurante que, pendant la guerre ce fut, on le sait, avec une véritable frénésie que les pays du vieux et du nouveau continent se livrèrent au drainage du métal jaune, en prévision des luttes économiques futures. Souvent, il convient de le dire, ce drainage s'effectuait au détriment des pays belligérants, lesquels eurent à fournir un effort financier gigantesque. Combien de fois, en effet, ceux-ci ne durent-ils pas jeter au creuset de la guerre une partie de leurs réserves or !

Notre pays sut cependant résister à la tourmente, défendre son encaisse or, à telle enseigne qu'aujourd'hui les réserves de ce métal qui sont conservées dans les caves de la Banque de France ou momentanément à l'étranger, sont notablement supérieures à celles des autres pays du vieux continent, ainsi qu'en fait foi le dernier bilan des principaux instituts d'émission d'Europe.

Montant de l'encaisse or de chaque pays en millions de francs

France	5.548	Grèce	57
Allemagne	1.864	Portugal	48
Angleterre	3.659	Italie	862
Belgique	274	Norvège	206
Danemark	293	Roumanie	568
Espagne	2.537	Suède	321
Hollande	899	Suisse	418

Ainsi la France, dont la devise nationale vient d'être si fortement attaquée, est, de toutes les nations de la vieille Europe, celle qui possède à cette heure la plus forte couverture.

Les contributions volontaires

Un appel de l'archevêque de Bordeaux

Bordeaux, 22 mai. — L'archevêque de Bordeaux, le cardinal Andrieu, a lancé un appel en faveur de la contribution volontaire. Il dit notamment :

« L'Etat auquel on peut reprocher tant de gaspillage, offre, cette fois, des garanties qui nous permettent d'être sans inquiétude sur le bon emploi des contributions qu'il sollicite. Le franc est un gage nécessaire à la nation pour que toutes les énergies ne se réunissent pas, afin de le sauver, vaincues.

Nous recommandons avec insistance à nos paroissiens l'œuvre éminemment patriotique de la contribution volontaire et nous les engageons, non seulement à donner, mais à faire donner par les personnes à qui leur position de fortune [illegible] ».

La Conférence de désarmement à Genève

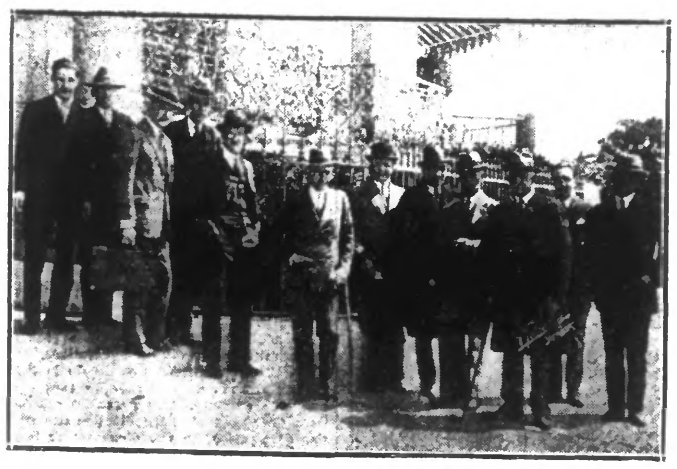

La délégation américaine (Photos Wide World)

BILLET PARISIEN

LA BATAILLE POUR LE FRANC

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 22 mai (Matin).

L'accord s'étant réalisé entre le Gouvernement et la Banque de France, la contre-spéculation destinée à redresser le franc va pouvoir continuer avec des moyens accrus. Au vrai, les immenses progrès déjà réalisés par notre devise, depuis trois jours, sont dus moins à une INTERVENTION *des Pouvoirs publics qu'à l'annonce de cette intervention.*

Le propre de la spéculation est de ne rechercher que son intérêt et il peut y avoir une spéculation à la hausse du franc aussi bien qu'une spéculation à la baisse. Vendeurs de francs hier, les spéculateurs sont acheteurs aujourd'hui.

Par exemple, les commerçants et les industriels qui avaient besoin, pour leurs achats à l'étranger, de livres et de dollars, se hâtèrent, il y a quelques jours, d'acquérir ces devises, de peur de payer beaucoup plus cher encore dans un avenir prochain.

Maintenant, les mêmes personnes revendent livres et dollars — et par conséquent, achètent du franc — du moins dans la proportion où ces monnaies étrangères dépassent leurs besoins immédiats ; c'est qu'à l'heure actuelle, ces commerçants redoutent un nouveau recul des changes comme ils redoutaient leur avance il y a quelque temps.

Dans quelle mesure l'or de la Banque de France va-t-il servir à de nouveaux progrès du franc ? On comprend que le Gouvernement ne puisse donner aucune précision à cet égard.

Les résultats obtenus sont dus, pour une grande partie, à la surprise éprouvée par la spéculation ; il importe qu'elle puisse redouter un nouveau coup de massue aussi puissant que le premier.

Mais ceci dit, il faut souhaiter que le mouvement déclenché par les spéculateurs eux-mêmes, suffise à ramener le franc à un niveau raisonnable, sans qu'il soit nécessaire pour cela d'entamer la réserve métallique de la Banque de France.

De deux choses l'une, en effet : ou bien l'opération technique qui vient d'être effectuée servira à rendre possible l'assainissement politique réclamé par le pays, ou bien le Parlement se contentera de l'effort technique sans le faire suivre des réformes nécessaires. Dans le premier cas, il est permis d'espérer un redressement véritable de nos finances ; dans le second cas, on n'obtiendra que des résultats précaires et l'on ira vers de nouveaux déboires.

L'or de la Banque de France une fois gaspillé, que ferions-nous lorsque le franc serait de nouveau attaqué ? Il suffit d'envisager cette hypothèse pour comprendre qu'à l'heure actuelle, il y a des fautes qui doivent être évitées à tout prix.

R...

UN MESSAGE DU ROI DES BELGES A LA NATION

IL L'INVITE A L'UNION ET AU TRAVAIL ET DIT SA CONFIANCE EN L'AVENIR

Bruxelles, 22 mai. — Le Roi a adressé samedi à M. Jaspar, premier ministre, une lettre qui est destinée à produire dans le pays le plus salutaire effet.

Après avoir rappelé les incidents qui ont provoqué la crise ministérielle et s'être félicité qu'elle se soit terminée selon les règles coutumières du droit public, le Roi affirme la nécessité de l'union patriotique en vue du redressement financier jugé indispensable.

Albert Ier, *roi des Belges*

Il se dit persuadé que le Gouvernement ne tardera pas à affirmer par des actes sagement arrêtés, sa volonté de dissiper les alarmes et de rassurer les intérêts respectables qui se légitimement inquiétés. C'est par là qu'il acquerra les concours d'ordre moral et d'ordre matériel sur lesquels il doit pouvoir s'appuyer pour l'accomplissement de la tâche qu'il a entreprise.

Cette tâche est lourde et difficile ; elle n'est cependant pas au-dessus des forces du pays, pour autant qu'elle soit conduite avec autant de prudence que d'énergie.

La vaillance dont la Belgique a montré tant de mémorables exemples lui donnera la force nécessaire pour sortir de la situation difficile actuelle.

Les ressources fondamentales du pays restent, en somme, intactes. Si la confiance renaît, si l'on s'emploie de toutes parts à la faire renaître, si les Belges s'obligent avec ténacité au développement de la production et des échanges, s'ils s'imposent courageusement dans l'ordre public comme dans l'ordre privé un régime de sévère économie, la nation ne tardera pas à reprendre sa marche vers le progrès et la prospérité.

Mais pour vaincre les périls actuels, il faut faire trêve à tout dissentiment, car les excès de plume et de parole ne peuvent répandre que des germes de discorde. Efforçons-nous de conserver notre vie de bon sens, de modération, de sagesse et d'énergie.

Le Roi termine sa lettre en disant sa confiance dans l'avenir du pays.

LA FÊTE DE GYMNASTIQUE DE LYON

Lyon, 22 mai. — Aujourd'hui ont commencé à Lyon, les grandes épreuves de la 48e fête fédérale nationale et le 8e tournoi international de gymnastique. Les athlètes du tournoi, les délégations scolaires et militaires occupent le stade municipal et exécutent les exercices imposés.

Pendant ce temps, au stand de la société de Lyon, sur les bords du Rhône, se dispute le concours de tir, tandis qu'au lac du parc de la Tête d'Or se déroulent les épreuves du concours de natation.

A 14 heures, au Stade, c'est la fête de la jeunesse. Plus de 1.500 enfants des écoles municipales, des élèves des écoles normales, des lycées, des étudiants des Facultés, sont rassemblés et en un imposant défilé, ont fait le tour de l'immense piste aux acclamations de la foule qui garnit les gradins.

Les sociétés de gymnastique continuent d'arriver de tous les points de la France et une grosse animation règne dans la ville.

CHRONIQUE

LES INITIALES

« Mon Dieu ! mon Dieu ! » pensait la petite Mme Vincenot, tandis que Georges Roseval lui soupirait la plus brûlante des déclarations. Mon Dieu ! mon Dieu ! comment lui faire comprendre que je ne peux pas l'épouser ? Je suis capable de me trahir. Il va découvrir que je l'aime. Il insistera. Il répétera, après tant d'autres, que je suis veuve et libre, que je suis jolie, qu'il meurt d'amour pour moi, qu'aucune raison valable ne s'oppose à notre mariage... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! inspirez-moi ! »

Mais Dieu ne daigna pas inspirer la jeune femme. Son soupirant, à genoux devant elle dans l'herbe, les yeux au ciel, pressant sur ses lèvres les mains fines qu'on lui abandonnait, prononça les paroles attendues :

— Je vous en prie, Thérèse, laissez-vous toucher par mon amour ! Vous aussi, vous m'aimez, j'en suis sûr. Je le devine à la tendresse de votre regard, à la douceur de votre sourire, à votre émotion. Quand on a vingt-huit ans, comme vous, et qu'on est, comme vous, la plus charmante, la plus délicieuse des femmes, on n'a pas le droit de renoncer au bonheur. Votre premier mariage ne fut pas heureux. Si le ciel vous a vite délivrée, c'est qu'il vous réserve une revanche. Et cette revanche, permettez-moi de le dire avec orgueil, c'est moi !... Pourquoi continuez-vous de vous taire ? Rien ne peut vous empêcher de m'épouser... De grâce, répondez-moi !

Immobile dans le fauteuil d'osier où elle était assise, Mme Vincenot regardait Georges avec des yeux tout chavirés d'angoisse amoureuse et ses lèvres remuaient lentement, comme si elle allait parler. Mais elle ne parlait pas. Elle avait peine à retenir l'élan qui la jetait vers le jeune homme. Elle le trouvait aujourd'hui plus séduisant encore que d'habitude dans le costume de flanelle blanche où se moulait sa sveltesse vigoureuse, plus séduisant surtout d'être là, à ses pieds, dans l'ombre verte tombant des arbres en bosquet.

Un homme à genoux, et qui roucoule, est toujours ridicule, mais, aux yeux de Thérèse, Georges ne l'était pas du tout. Au contraire ! Et la pauvre petite femme faiblissait, faiblissait. En vain cherchait-elle alentour une aide, un signe, une inspiration...

Sitôt la partie de tennis finie, on les avait laissés seuls, tout exprès, semblait-il. Ils s'étaient attardés, à l'extrémité du parc, dans la solitude propice d'un bosquet feuillu. Un fauteuil se trouvait là. Elle s'était assise. Et tout de suite, le jeune homme, abusant de la situation, avait commencé sa déclaration. Maintenant, la petite Mme Vincenot ne pouvait plus reculer. Se taire ressemblerait à un aveu. Enfin, elle fit un effort, et, brûlant ses vaisseaux, répondit :

— Vous voulez une réponse ? La voici : Quelle que soit la très vive sympathie que j'éprouve pour vous, je ne peux pas, non, je ne peux pas vous épouser.

— Pourquoi donc ?

— Parce que.

Mais lui ne se contenta pas de cette raison si fréquente dans la bouche des femmes et si décisive, à leur avis.

— Si vous ne me donnez pas d'autre explication, fit-il, je croirai qu'il y a dans votre vie quelque chose de caché...

Elle rougit, humiliée, révoltée, et, tout d'un trait, avoua :

— Je ne peux pas vous épouser parce que votre nom commence par un R.

— Hein ? Quoi ? Vous dites ?

— C'est bien simple, pourtant. J'ai été élevée par une mère qui plaçait au-dessus de tout les principes d'économie. Sur son lit de mort, elle me fit jurer que je m'en inspirerais toujours. Eh bien ! lors de mon mariage avec M. Vincenot, tout mon linge de maison a été marqué aux initiales V. J. (J., c'est l'initiale de mon nom de jeune fille, Thérèse Jaly). Quand je suis devenue veuve, je veux dire quelque temps après, j'ai bien pensé à me remarier. Mais, tout de suite, je me suis heurtée à une difficulté. Que deviendrait mon linge de maison avec mon nouveau mari ? C'est alors que j'ai décidé ceci : je n'accorderai ma main qu'à un monsieur dont le nom commence par un V, comme celui de M. Vincenot. Or, vous vous appelez Roseval... Vous voyez bien, mon pauvre ami, que notre mariage est impossible.

Georges se releva abasourdi. Il s'attendait à tout, sauf à cela. Un moment, il crut à une plaisanterie. Mais, en prononçant ces paroles mémorables, Thérèse était si sérieuse qu'il ne douta plus. En un instant, il éprouva tour à tour un immense déchirement et une impression de délivrance joyeuse. Thérèse ne l'aimait pas et c'était une sotte. Comment aurait-il pu être heureux avec une femme qui met, au-dessus de son bonheur, l'utilisation de son linge de maison ? Très calme, il s'inclina, et dit :

— Excusez-moi, chère madame ! Oubliez les aveux que je viens de vous faire. Vous ne les entendrez plus de ma bouche.

Il ajouta même, non sans ironie :

— Si jamais je rencontre un monsieur dont le nom commence par un V, je me ferai un plaisir de vous le présenter.

Puis, laissant là Thérèse toute interdite, il s'éloigna en sifflotant un petit air.

* * *

Jusqu'à la fin des vacances, Georges Roseval se crut guéri de sa passion pour la jeune veuve. Réellement, il ne pensait plus à elle. Mais, de retour à Paris, il recommença d'y songer. Deux ou trois fois, il eut l'occasion de la rencontrer dans les salons amis et, chaque fois, son cœur battit. Bientôt, il dut se rendre à l'évidence. Il l'aimait toujours, il l'aimait d'autant plus âprement qu'il pensait l'avoir perdue.

Perdue ? Pourquoi : perdue ? N'y avait-il pas un moyen de tourner la difficulté ? Il se mit à chercher. Changer de nom est difficile, mais non impossible. La procédure, en France, passe pour être longue et compliquée. Mais à l'étranger ? Bien des princes, moyennant finance, acceptent d'accorder un titre nobiliaire. Georges se renseigna. De amis obligeants intervinrent. Trois mois enfin après sa dernière rencontre avec Thérèse, il put se présenter chez elle avec une flamme de triomphe dans le regard... et un parchemin dans sa poche.

Ce parchemin, il le déplia et, sans même

Après le coup d'Etat polonais

L'ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT AURA LIEU LE 28 MAI, A VARSOVIE

L'Assemblée nationale, chargée de l'élection du nouveau président, aura lieu à Varsovie, les 28 et 29 mai.

Le maréchal Pilsudski serait candidat à la présidence de la République

Varsovie, 22 mai. — La « Polska Zbrojna » croit savoir que le maréchal Pilsudski a consenti à présenter sa candidature pour la présidence de la République.

Le général Haller va quitter l'armée

Varsovie, 22 mai. — Le général Stanislas Haller, chef de l'état-major, qui était interné dans son appartement à Varsovie, a été remis en liberté provisoire, sur l'ordre du premier ministre, M. Bartel.

Le général Haller a demandé l'autorisation de quitter l'armée.

EN SYRIE

M. de Jouvenel va venir en France

Marseille, 22 mai. — Le journal « La Syrie », de Beyrouth, arrivé samedi à Marseille, annonce que M. de Jouvenel, dont le mandat a été renouvelé pour six mois, s'embarquera pour la France le 27 courant.

Une amnistie

Beyrouth, 22 mai. — M. de Jouvenel, prenant acte de la pacification des esprits, a donné au chef de l'Etat de Syrie le droit de prononcer une amnistie, à la condition que les hostilités cesseraient dans un délai de vingt jours.

VINGT-DEUX CHORALES ET ORPHEONS ALSACIENS-LORRAINS A PARIS

Paris, 22 mai. — Après l'[illegible] de la [illegible] de Strasbourg, [illegible] de Mulhouse, [illegible] de Colmar, [illegible] de Sainte-Marie-aux-Mines, [illegible] de Bischwiller, [illegible] de Haguenau, [illegible] de Forbach, [illegible] de Metz, [illegible] de Nancy, [illegible] de Longwy, [illegible] de Thionville, [illegible] de Sarreguemines, [illegible] de Bar-le-Duc, [illegible] de Verdun, [illegible] de Lunéville, [illegible] de Toul, [illegible] de Pont-à-Mousson, [illegible] de Longuyon, [illegible] de Longwy, [illegible] de Nancy, [illegible] de Sarrebourg, [illegible] de Saint-Dié, [illegible] de Raon-l'Etape, [illegible] de Lorraine, [illegible] de Paris, [illegible] au festival de musique organisé par l'Union des sociétés musicales de Paris.

UN CONCOURS DE BÉBÉS A AUBERVILLIERS

(Photos Wide World.)

Le dessinateur Poulbot

qui faisait partie du jury, tenant sur ses genoux [illegible] des concurrents, qui n'ont pas du tout l'air de se trouver à une fête.

L'AGITATION COMMUNISTE EN ALLEMAGNE

Plusieurs arrestations

On mande de Berlin que, d'après le « Tag » d'hier soir, plusieurs membres de l'association communiste des combattants rouges du front venus à Berlin pour la manifestation de la Pentecôte auraient été arrêtés parce qu'ils étaient porteurs de paquets d'apparence suspecte. Ces paquets qui furent ouverts par la police contenaient des fusils de provenance russe.

AU MAROC

L'AVANCE sur le front français se poursuit

La deuxième division a atteint la ligne des villages situés à treize kilomètres au Sud-Ouest de Sker, et nos partisans sont parvenus jusqu'à Taounas et Sekhour. Le massif du Djebel Roukdi est maintenant entièrement entre nos mains. La troisième division opère dans le bled de Timeraga et déjà plusieurs fractions de tribus ont demandé l'aman.

La fuite d'Abd-el-Krim

Abd el Krim, en fuite devant l'avance de nos troupes, se serait réfugié chez les Beni Itteza, dans le Souk El Arba de Sueda ; il aurait dû abandonner une partie de ses biens.

Les Espagnols ont capturé 16 canons, 22 mitrailleuses et un grand nombre de fusils et munitions

Le communiqué officiel espagnol du Maroc dit notamment :

« Au cours des dernières opérations dans la région orientale, nous avons pris à l'ennemi 16 canons, 2 mortiers, 22 mitrailleuses et un grand nombre de fusils et de munitions. »

L'IMPOSITION DU CHAPEAU DU CARDINAL CERRETTI

Rome, 22 avril. — C'est dans le Consistoire que le Pape tiendra en juin, pour la nomination de plusieurs évêques et la confirmation du patriarche melchite de Dalmas, que sera imposé le chapeau au cardinal Cerretti.